

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ▪ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ▪ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ▪ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement à caractère personnel.



Déclaration de Maladie

N° W19-485488

60219856

n°=23213

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique
Cadre réservé à l'adhérent (e)		
Matricule : 01766	Société : RAN	
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre : Seffar ned Rachid
Nom & Prénom : SEFFAR ned Rachid		
Date de naissance : 27-01-1953		
Adresse : 5 Lotr Nezha Casablanca		
Tél. : 0661632379	Total des frais engagés :	

Cadre réservé au Médecin		
Cachet du médecin :	 Professeur Mostafa BETSOUI Otorhinolaryngologie 120, Bd. Mohammed V, 1er Casablanca - Tél: 522 86 31 31	
Date de consultation :		
Nom et prénom du malade :	Seffar ned Rachid	
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint
Nature de la maladie :		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	02 MAI 2020	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adhérent et à la mutuelle.		

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. J'avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca, le 11/01/2020

Signature de l'adhérent(e) :

ACCUEIL

MUPRAS

Age: 66

Enfant

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19.2.2020	C -	-	G	INP: []
				Prise en charge par l'Assurance Maladie
				Dr. Moulay Idriss Ait El Hachemi
				Signature

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	19/2/2020	H.S.	1700.00

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre					
		AM	PC	IM	IV		

ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

Docteur Mostafa DETSOULI

Professeur d'oto-rhino-laryngologie

Ex Enseignant à la Faculté de Médecine de Casablanca

Formation spécialisée Approfondie en O.R.L.

Diplômé de Cancérologie O.R.L.



الدكتور مصطفى دتسولي

أمراض الأذن، الأنف، الحنجرة وجراحة الوجه

أستاذ جامعي بكلية الطب سابقا

شهادة تشخيص وعلاج سرطان الحلق الأذن والحنجرة

Casablanca, le 25/02/2020 الدار البيضاء، في

Mr SEFFAR Mohamed Rachid

35,30

BRUFEN 400

25,00

1 comprimé, matin et soir, pendant 5 jours



TRAMAL

60,30

1 comprimé, matin et soir, pendant 5 jours

Professeur Mostafa DETSOULI
Otorrino - Laryngologie
120, Bd. Moulay Idriss 1er
Casablanca - Tél: 0522 86 31 31

PHARMACIE DES DALIAS
Dr. S. BOUSFIHA BOUHLAL
492, Bis, Bd. Panoramique
(Montpellier) - Tél.: 0522 52 75 60



Dr. Amal BENKIRANE

Professeur d'Anatomie Pathologique
Ex. Enseignante à la Faculté
de Médecine de Casablanca



Dr. Lamia JABRI

Professeur d'Anatomie Pathologique
Ex. Enseignante à la Faculté de
Médecine de Casablanca

CASAPATH

DEMANDE D'EXAMEN ANATOMO-CYTOPATHOLOGIQUE

De la part du Dr : *P D E TSOULI*

Nom et prénom du patient : M. SEFFAR MOHAMMED R *ACTHID*

Age : Sexe : *B*

Date de prélèvement : *18/2/20*

Renseignements cliniques et paracliniques :

Adénopathie la tête cervicale droite

catapaxie et étude histologique

Organe prélevé :

Nature de l'acte réalisé :

Biopsie antérieure : Oui Non Réf :

FCV : Vagin Exocol : Endocol :

Date des dernières règles :

Parité :

Thérapeutique antérieure ou en cours :

Signature & Cachet

RECU LE : 19/02/2020
EDITE LE : 26/02/2020

NOM & PRENOM : SEFFAR MOHAMMED
PRESCRIPTEUR : PR DETSOULI
AGE : / ans
Code Patient : 058171
N/REF : 00219856
ORGANE : Ganglion

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

Adenopathie latéro-cervicale droite.

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

EXAMEN EXTEMPORANE:

Reçu pour examen extemporané six fragments mesurant entre 0,3 et 1 cm de grand axe. L'examen des coupes congelées montre une paroi tapissée par un revêtement malpighien hyperplasique pseudo-épithéliomateux siège de remaniements inflammatoire. Il n'est pas vu de pulpe ganglionnaire.

Répondu par téléphone: Paroi malpighienne hyperplasique pseudo-épithéliomateuse. A caractériser après inclusion en paraffine.

Reçu en même temps un deuxième flacon comportant un fragment fixé au formol mesurant 1,5x1x1 cm, et une seringue comportant 1 ml d'un liquide purulent.

EXAMEN APRES FIXATION ET INCLUSION EN PARAFFINE:

- L'étude histologique du fragment fixé montre une paroi kystique au revêtement de surface est de type malpighien d'architecture désorganisée. Ce revêtement est papillomateux alternant avec des massifs épithéliaux grossièrement arrondis qui, s'enfoncent dans la paroi qui fibreuse épaisse et hyalinisée. Ces massifs malpighiens montrent focalement une désorganisation avec la présence d'atypies cytonucléaires marquées. Par ailleurs en surface, on y observe des ulcérations et des amas de polynucléaires neutrophiles au sein d'un matériel fibrineux avec une hyperkératose parakératosique. Le tissu sous épithérial montre des boyaux malpighiens entourés d'une fibrose dense et en périphérie, une pulpe ganglionnaire renfermant quelques follicules lymphoïdes réactionnels.

Il n'est pas noté d'emboles vasculaires.

- Cytologie : L'étude cytologique montre un fond nécrotique renfermant des cellules atypiques à noyaux hyperchromatiques irréguliers avec de nombreuses mitoses anormales.

CONCLUSION:

- Aspect morphologique d'une formation kystique à paroi épidermoïde végétante atypique faisant discuter un carcinome épidermoïde kystique. A confronter au reste de bilan (une éventuelle exploration de la sphère ORL est souhaitable).
- Cytologie renfermant des cellules atypiques d'allure carcinomateuse.

Signé : Dr. Lamia JABRI



CENTRE DE PATHOLOGIE SPÉCIALISÉE CASABLANCA

6, rue des Hôpitaux - Résidence du Parc - 1er étage 20360 - Casablanca

Tel: 0522 22 13 46/66 - Fax : 0522 22 14 24 - Email : labocasapath@gmail.com

Patente 36333531 ICE 001624540000044

FACTURE N° 20/1613

Casablanca, le : 26/02/2020
Analyses effectuées le : 19/02/2020
Pour : SEFFAR MOHAMMED
Sur prescription du : PR DETSOULI

Référence : 00219856

Analyse effectuée

Extemporane
Ganglion

Cotation :

Montant Net : 1 700,00 Dhs

Arrêtée la présente facture à la somme de
Mille sept cents Dirhams

Signé :

CENTRE DE PATHOLOGIE
Spécialisé "Casablanca"
6, Rue des Hôpitaux N° 1 - Casablanca
Tel: 0522 22 13 46/66 - Fax 0522 22 14 24